



PERMIS AM quadricycle léger (voiture sans permis)

DUREE :

7 heures de formation

Avec le permis AM vous pouvez conduire à l'âge de 14 ans un cyclomoteur en toute sécurité. Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues :

- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 1 : formation pratique hors circulation (durée : 2 heures)

Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur leurs rôles.
- La connaissance des principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Séquences 2 et 4 : formation pratique en circulation (durée : 4 heures de conduite effective par élève)

Le formateur insiste sur l'importance :

- De l'utilité et du respect de la règle.
- De la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- Des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections
- Changer de direction

Séquence 3 : sensibilisation aux risques (durée : 1 heure)

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées. Sont abordés les thèmes suivants :

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
 - La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
 - Echanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
 - Echanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.



PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Avoir minimum 14 ans
- Être titulaire de l'ASSR ou de l'ASR

RÉSULTATS ATTENDUS

Une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salle de cours équipées de moyens multimédia
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés
- Conditions de réussite : Avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTIONS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'établissement CER délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.